

Zeitschrift:	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
Herausgeber:	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
Band:	90 (1907)
Rubrik:	Procès-verbaux des séances de la Commission préparatoire et des deux assemblées générales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX

**DES SÉANCES DE LA COMMISSION PRÉPARATOIRE ET DES
DEUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

Leere Seite
Blank page
Page vide

Leere Seite
Blank page
Page vide

I

Séance de la Commission préparatoire

*Dimanche 28 juillet, à 5 heures du soir,
dans la salle de lecture de l'Université, à Fribourg.*

Président : M. le prof. M. Musy, président annuel.

Sont présents :

A. Comité annuel :

MM. Prof. M. Musy, président.

- » Dr J Brunhes, vice-président.
- » Dr L. Gobet, secrétaire français.
- » Dr A. Gockel, secrétaire allemand.
- » A. Hug, caissier.

B. Comité central :

MM. Dr Fritz Sarasin, président, Bâle.

Prof. Dr A. Rigganbach-Burckhardt, vice-président, Bâle.

Dr P. Chappuis, secrétaire, Bâle.

Mlle Fanny Custer, questeur, Aarau.

C. Anciens présidents annuels, anciens membres du Comité central, présidents des Commissions et délégués des Sociétés cantonales et des Sections permanentes.

Argovie : MM. Dr Fischer-Sigwart, Zofingue.

Prof. Dr H. Otti, Aarau.

» Dr F. Mühlberg, »

Bâle-Ville : MM. Prof. Dr E Hagenbach-Bischoff, Bâle.

Dr Paul Sarasin, »

Prof. Dr Fr. Zschokke, »

» Dr C. von der Mühl, »

Bâle-Campagne : MM. le Dr Fr. Leuthardt, Liestal.

Berne : Prof. Dr A. R. Baltzer, Berne.

» Dr Th. Studer, »

» Dr Ch. Moser, »

» Dr Ed. Fischer, »

Fribourg : » Dr J. de Kowalski, Fribourg.

» Dr A. Bistrzycki, »

Genève : » Dr Ch. Sarasin, Genève.

» Dr R. Gautier, »

Dr J. Carl, »

Glaris : J. Oberholzer, Lehrer, Glaris.

A. Hohl, » »

Lucerne : Prof. Dr H. Bachmann, Lucerne.

Dr E. Schumacher-Kopp, »

Neuchâtel : Prof. E. A. Le Grand Roy, Neuchâtel.

» Dr O. Billeter, »

Soleure : Dr R. Probst, Langendorf p. Soleure.

St-Gall : Dr H. Rehsteiner, St-Gall.

Tessin : E. Balli, Locarno.

J. Seiler, Bellinzone.

Vaud : Prof. Dr F. A. Forel, Morges.

» Dr F. Porchet, Lausanne.

Zurich : » Dr Jul. Weber, Winterthour.

E. Zwingli, »

Prof. Dr A. Lang, Zurich.

» Dr Al. Heim, »

» Dr J. Früh, »

» Dr A. Kleiner, »

» Dr K. Hescheler, »

Zurich : MM. Prof. Dr P. Arbenz, Zurich.
» Dr H. Schinz, »
» Dr K. F. Geiser, »
» Dr K. Keller, »
» Dr P. Weiss, »

Se sont fait excuser : MM. Dr G. Ambühl, St-Gall ;
Prof. Dr Fr. Burckhardt, Bâle ; Dr J. Coaz, Berne ; Prof.
Dr C. Schröter, Zurich.

Délibérations.

1. Le Président annuel salue les membres présents et ouvre la séance par la lecture de la liste des membres de la Commission préparatoire.

2. Les secrétaires du Comité annuel fonctionnent comme scrutateurs.

3. M. le Dr F. SARASIN, Président central, propose, afin de gagner du temps pour les travaux de l'Assemblée préparatoire, de ne lire les rapports du Comité central et du Questeur, qu'à l'Assemblée générale.

Cette proposition est combattue par M. le prof. Dr F. A. FOREL, de Morges, qui estime que le rapport du Comité central, présentant un intérêt général au point de vue de la vie de la Société, devrait être lu à l'Assemblée préparatoire. Mais la proposition du Président central est admise à une grande majorité.

4. Le Président central donne ensuite un résumé bref de l'activité de la Société. Il constate que les travaux des Commissions prennent, d'année en année, une plus grande importance ; comme, d'autre part, le nombre des Commissions augmente, il résulte de cette activité réjouissante, que les rapports des Commissions forment un dossier si considérable, qu'il devient impossible d'en donner lecture dans les Assemblées générales dont le programme est déjà assez chargé. Il propose à l'Assemblée de prendre une résolution pour remédier à cet inconvénient. Après une courte discussion, la proposition suivante est adoptée :

Le Comité central fera tirer en épreuves les rapports des Commissions qui seront distribués à la réunion annuelle aux participants et aux délégués des sociétés cantonales. On ne lira aux As-

semblées générales que les rapports désignés spécialement par l'Assemblée préparatoire et les propositions sur lesquelles il y aurait lieu de discuter.

Les rapports des Commissions devront être arrêtés au 30 juin et remis jusqu'au 10 juillet au Comité central.

M. le prof. F.-A. FOREL exprime le vœu que le rapport du Comité central soit également imprimé. Adopté.

5. Le Comité central soumet aux délégués une seconde proposition : « Dans la règle, les Commissions subventionnées par la Confédération prélèvent leurs indemnités de route (déplacements) sur leur subvention. Les Commissions non subventionnées peuvent, si ces dépenses sont jugées nécessaires, demander, à cet effet, un crédit à la réunion annuelle. Cette proposition est adoptée sans discussion.

6. Pour faciliter la direction, le Comité central invite les bureaux des Sociétés cantonales et des sections permanentes qui ont procédé à de nouvelles élections, à communiquer au questeur, Mlle CUSTER, à Aarau, les noms et adresses des Présidents nouvellement élus.

7. La Société cantonale de Glaris invite les membres de la Société à tenir leur session de 1908 à Glaris ; l'invitation est acceptée avec remerciements et M. le Cons. aux Etats G. HEER proposé comme Président annuel.

8. Les membres des diverses Commissions devant être réélus, le Président central demande que, pour abréger, les rapporteurs des diverses Commissions ne donnent que les points saillants de leurs rapports. Cette proposition adoptée, il est procédé, par l'Assemblée préparatoire, aux réélections de toutes les Commissions, celles-ci devant être encore ratifiées par l'Assemblée générale.

9. a) Les membres de la Commission de la Bibliothèque sont confirmés ;

b) de même les membres de la Commission des

Mémoires; de plus, conformément aux statuts, M. le prof. Dr SCHINZ, Président de cette Commission est appelé à faire partie du Comité central. Adopté.

c) Le président de la Commission des Mémoires, M. le prof. SCHINZ, donne un aperçu des travaux publiés dans le dernier exercice, puis, se référant à la circulaire du 25 juin 1907, il expose le projet du *Bulletin scientifique Suisse*, dont il présente un exemplaire tiré à titre d'essai.

La discussion approfondie de ce projet montre que les avis des membres de l'Assemblée, concernant l'utilité et le but du *Bulletin scientifique* sont extrêmement différents. Tandis que les représentants de Fribourg, de Neuchâtel et de Vaud expriment la crainte que cette publication ne nuise aux Sociétés cantonales dans l'échange de leurs publications, les délégués de Berne, de St-Gall et de Zurich voient dans la fondation de cet organe un élément de développement particulièrement précieux pour les jeunes membres de notre Société et la recommandent chaudement. De divers côtés on relève l'importance de la publication de résumés généraux et d'indications bibliographiques; d'autre part on met en relief l'utilité d'une publication rapide de travaux de peu d'étendue.

Répondant à diverses objections et questions soulevées dans le cours de la discussion, M. SCHINZ fait remarquer que la publication du *Bulletin scientifique suisse*, déduction faite des abonnements, entraînerait chaque année des dépenses considérables et que, si elle y était autorisée par la Société, la Commission des Mémoires demanderait à la Confédération un crédit spécial pour couvrir ces frais. M. F.-A. FOREL constate que ce procédé serait en opposition avec les principes dont on s'est toujours inspiré. Notre Société, dit-il, n'a, jusqu'à présent, demandé des crédits à la Confédération qu'en faveur d'entreprises dont l'utilité était généralement reconnue, qui avaient fourni la preuve qu'elles étaient viables, et non pour de simples essais.

La discussion étant suffisamment longue, M. le président MUSY met aux voix la proposition de M. SCHINZ sur la création d'un nouveau *Bulletin scientifique suisse*. Le projet est accepté par 23 voix contre 15.

d) La Commission géologique et la Commission géotechnique sont confirmées par l'Assemblée préparatoire.

e) Dans la Commission pour l'étude des tremblements de terre, M. de TORRENTÉ, décédé, est remplacé par M. de WERRA; un crédit de 300 francs est accordé à cette commission.

f) Sont confirmées la Commission géodésique et la Commission des glaciers.

g) La Commission des rivières se trouve réduite à deux membres par suite du départ de M. le prof. BRÜCKNER. Le Comité central propose de réunir la susdite Commission et la Commission limnologique en une seule qui prendrait le nom de Commission hydrologique et d'adoindre comme membre nouveau M. le Dr EPPER, chef du bureau hydrométrique fédéral. Accepté sans discussion.

h) Sont confirmées aussi la Commission des cryptogames, la Commission du Concilium bibliographicum et celle de la Fondation Schläfli.

i) La Commission de la bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle est confirmée. Le Comité central, d'accord avec l'Administration fédérale, propose d'ajouter aux trois membres actuels, deux nouveaux membres : M. le prof. H. BLANC de Lausanne et M. le prof. E. FISCHER, de Berne. Adopté.

j) A la Commission pour la conservation des monuments naturels et préhistoriques, le Comité central propose d'adoindre un nouveau membre : M. le Dr CHRIST, de Bâle, à titre de botaniste et de juriste. Le rapporteur de la Commission, M. le Dr P. SARASIN, demande qu'on ajoute au rapport de la Commission centrale ceux des Commissions cantonales qui seraient publiés en

texte plus petit. De plus il demande un crédit de 500 fr.
Adopté.

10. M. le Président annuel communique la liste des membres honoraires et celle des candidats à proposer à l'Assemblée générale. Les deux listes sont agréées.

Les tractanda étant épuisés, la séance est levée à
7 h. 30.

II

Première Assemblée générale.

*Le 29 juillet, à 8 heures du matin, dans la salle
du Grand Conseil.*

1. M. le prof. MUSY, Président annuel, ouvre la 90^e session en souhaitant la bienvenue aux membres de la Société helvétique, qui, pour la quatrième fois, se réunissent à Fribourg. Son discours inaugural retrace l'activité de quelques naturalistes fribourgeois et en particulier du chanoine Fontaine, fondateur du musée d'histoire naturelle de Fribourg.

2. M. le Dr F. SARASIN, Président central, donne lecture du rapport du Comité central pour l'année 1906-1907, puis il présente les deux projets soumis à l'Assemblée des délégués, concernant l'impression préalable des rapports des Commissions et les indemnités de voyage des dites Commissions. Les deux propositions sont acceptées. Voir le procès-verbal de l'Assemblée préparatoire, (N^os 4 et 5).

3. M. le prof. RIGGENBACH lit le rapport du Questeur et propose l'approbation des comptes qui ont d'ailleurs été approuvés par les trois réviseurs fribourgeois MM. le colonel Aug. WEISSENBACH, Ant. FRAGNIERE et Léon DAGUET, chimiste. Il propose aussi de voter des remerciements au Questeur pour les soins diligents qu'il apporte à la gestion des finances de la Société. Adopté.

4. M. le Président informe l'Assemblée que la Société des Sciences naturelles de Glaris a bien voulu inviter la Société helvétique à tenir sa réunion annuelle à Glaris en

1908 et qu'elle propose M. le Conseiller aux Etats, G. HEER comme Président annuel. Cette invitation est acceptée et saluée par des acclamations.

M. HOHL, délégué de la Société de Glaris, adresse à la Société helvétique quelques paroles de bienvenue au nom de ses concitoyens.

5. M. le prof. RUDIO, rappelant les solennités par lesquelles fut célébré le bi-centenaire de Léonhard EULER exprime le vœu que la Commission des Mémoires examine de quelle manière et au moyen de quelles ressources il pourrait être procédé à la publication des œuvres complètes du grand mathématicien. Il formule sa proposition de la manière suivante :

„Am 15. April dieses Jahres waren es 200 Jahre, daß Leonhard Euler in Basel das Licht der Welt erblickt hat. In einer Gesellschaft wie der Schweizerischen Naturforschenden ist es nicht nötig, auseinander zu setzen, wer und was Euler war. Es genügt zu sagen: er war der unbestritten größte Mathematiker, der je aus der Schweiz hervorgegangen ist, er war der unbestritten größte Mathematiker des ganzen 18. Jahrhunderts und er gehört zu den ganz wenigen, die mit den Jahrhunderten wachsen. So wurde denn auch der zweihundertjährige Geburtstag Eulers in der ganzen wissenschaftlichen Welt festlich begangen: Ich erinnere an die wahrhaft erhebende Feier, die die Universität Basel veranstaltet hat, ich erinnere an die Festakte in Berlin, Petersburg und so vielen andern Städten und ich verweise auf die zahlreichen Publikationen aller Art, die dieses Jahr zu Ehren Eulers veröffentlicht worden sind. Und alle diese Kundgebungen, sie klangen aus in dem einen Satze: Es bleibt noch eine Ehrenpflicht zu lösen übrig, mit der nicht länger gezögert werden darf, *die Gesamtausgabe der Werke Eulers*. Wohl kann diese gewaltige Aufgabe nur durch das Zusammenwirken Vieler bewältigt werden, aber die Blicke der ganzen mathematischen Welt sind dieses Jahr doch

zunächst nach der Schweiz gerichtet, weil man von dem Heimatlande Eulers eine tatkräftige Initiative erwartet. Und diese Aufgabe darf die Schweizerische Naturforschende Gesellschaft nicht von sich weisen!

Nach unseren Statuten fällt die Aufgabe in die Kompetenz der Denkschriftenkommission. Ich erlaube mir daher, zugleich im Namen von Prof. Geiser, Prof. Kleiner und Dr. Moser der Denkschriftenkommission den folgenden Antrag vorzulegen: Es wird eine Kommission von 7 Mitgliedern bestellt mit dem Auftrag: Die Mittel und Wege zu studieren, die zu einer Gesamtausgabe der Werke Eulers erforderlich sind. Die Kommission wird die notwendigen vorbereitenden Schritte tun und der nächsten Jahresversammlung Bericht erstatten“.

M. le prof. SCHINZ, en sa qualité de Président de la Commission des Mémoires, se déclare disposé à procéder à cet examen dans la séance d'automne de la commission.

6. M. le prof. MUHLBERG, d'Aarau, lit son travail : Der mutmaßliche Zustand der Schweiz und ihrer Umgebung während der 5 Eiszeiten, der Interglazialzeiten und des Rückganges der letzten Vergletscherung.

7. M. le Dr F. SARASIN fait présenter les rapports de diverses Commissions :

a) Commission de la Bibliothèque, par M. STECK, de Berne.

b) Commission des Mémoires, par M. le prof. SCHINZ. Les deux rapports sont adoptés.

M. le Président central informe l'Assemblée que la Commission des Mémoires a élu comme Président M. le prof. SCHINZ, qui, dès le commencement de l'année a déjà assumé provisoirement ces fonctions. Il propose, conformément aux statuts, de nommer M. le prof. SCHINZ, membre du Comité central. Cette proposition est votée par acclamations.

8. M. le prof. SCHINZ expose le projet, adopté par la Commission préparatoire, de créer un *Bulletin scientifique suisse*. Bien que le projet ait déjà été accepté à l'Assemblée des délégués, la discussion reprend toute aussi vive. M. le prof. F.-A. FOREL, de Morges développe à nouveau les arguments présentés la veille contre le projet.

M. le prof. MOSER, de Berne, veut une publication suisse pour les jeunes naturalistes.

M. le Dr P. SARASIN désire qu'un vote soit exprimé sur la nécessité de cette publication, car hier, M. le prof. LANG a reconnu lui-même qu'il n'en ressentait pas personnellement le besoin ; dès lors, ce nouveau *Bulletin* revêt un caractère politique, agissant contrairement aux efforts des organes de toutes les autres nations qui tendent plutôt à donner à leurs publications scientifiques un caractère international ; il risque en outre de ne pas atteindre son but, ce qui ne serait pas à l'honneur de la Société.

M. le professeur SCHINZ résume les débats, puis rappelant la discussion qui a eu lieu hier, il montre dans le *Bulletin scientifique* une entreprise nationale, mais non politique.

M. le Président MUSY propose, qu'en cas d'acceptation du projet, les Sociétés cantonales soient consultées sur l'organisation du nouveau périodique.

La proposition présentée par M. le prof. SCHINZ au nom de la Commission des Mémoires, est repoussée, à la votation, par 53 voix contre 34.

9. Le rapport de la Commission du Concilium Bibliographicum, présenté par M. le prof. LANG est approuvé et les membres de cette Commission sont réélus pour une nouvelle période de six ans.

10. M. le Dr John BRIQUET, de Genève, lit son travail faisant suite à celui de M. MÜHLBERG « Immigration post-glaciaire de la flore en Suisse. »

11. M. le prof. Dr ZSCHOKKE, de Bâle, prend la parole pour exposer ses aperçus sur « Postglaziale Einwanderung der Fauna. »

12. M. le prof. Dr HAGENBACH-BISCHOFF présente le rapport de la Commission des glaciers, qui est adopté. Les membres de la Commission sont confirmés.

13. M. le prof. Dr ZSCHOKKE lit le rapport de la Commission limnologique. La proposition du Comité central de fusionner la Commission limnologique avec la Commission des rivières, est adoptée. Les deux Commissions réunies porteront le nom de Commission hydrologique.

M. le Dr EPPER, chef du Bureau hydrométrique fédéral est nommé, par l'Assemblée, membre de la Commission hydrologique.

14. M. le prof. E. CHAIX, de Genève, parle ensuite de l'Utilité d'un Atlas international de l'érosion.

15. M. le prof. J. BRUNHES, de Fribourg, fait une conférence sur La question du surcreusement et de l'érosion glaciaire.

16. M. le Président annuel lit la liste des membres décédés depuis la dernière session de St-Gall et invite l'Assemblée à se lever en leur honneur.

17. Il communique ensuite les noms de 4 membres honoraires et de 55 candidats présentés et agréés par la Commission préparatoire.

MM. E. H. Amagat, membre de l'Institut, Paris,

Dr Félix Klein, prof. de mathématiques, à Göttingen,

Dr C. Emery, prof. de zoologie à l'Université de Bologne,

et Charles Rabot, à Paris,

sont nommés membres honoraires de la Société helvétique des sciences naturelles et tous les candidats sont acceptés.

Clôture de la séance à 12 h. 45.

III

Deuxième Assemblée générale

dans le Temple de Motier (Vully), le 31 juillet, à 9 h.

Centenaire de Louis Agassiz.

Avant d'aborder le programme de cette deuxième Assemblée, M. Musy, Président annuel, tient à remercier M. Mayor, pasteur à Motier et M. Jean Pelet, président de paroisse, qui ont reçu les membres de la Société helvétique et mis à leur disposition le temple de la localité; puis il souligne la signification de cette journée passée à Motier dans le but d'honorer le naturaliste Louis AGASSIZ, né à Motier, et dont nous célébrons cette année le centenaire.

1. M. le Président communique ensuite à l'Assemblée les noms de quatre candidats présentés depuis la première Assemblée générale. Ces candidatures sont agréées.

2. M. le Président central fait ensuite procéder à la lecture des rapports.

a) Commission des Cryptogames, dont le rapport est présenté par M. le prof. E. FISCHER, de Berne, et dont les membres sont confirmés.

b) Commission géologique, avec ses sous-commissions géotechnique et houillère; les rapports, présentés par M. le prof. SCHARDT, sont adoptés.

c) Commission sismologique: rapporteur M. le prof. FRÜH; la proposition de remplacer M. de TORRENTÉ par M. le prof. Dr. Joseph de WERRA (Sion) et la demande d'un crédit de 300 fr. sont acceptées.

d) Commission géodésique: rapporteur M. le prof.

D^r RIGGENBACH.

e) Commission de la Fondation Schläfli: rapporteur M. le Dr Th. STUDER, de Berne. M. le prof. A. FISCHER (Bâle), est proposé pour remplacer dans cette Commission le Dr L. FISCHER, de Berne, décédé.

f) Commission de la bourse fédérale pour voyages d'histoire naturelle: rapporteur M. le Dr Fritz SARASIN. A la commission actuelle confirmée on adjoint deux nouveaux membres : MM. le prof. H. BLANC, à Lausanne, et le prof. E. FISCHER, à Berne.

g) Commission pour la conservation des monuments naturels et préhistoriques : M. le Dr P. SARASIN, Président, expose l'organisation, actuellement achevée, de cette Commission dans les divers cantons.

M. le Dr CHRIST, de Bâle, est adjoint comme nouveau membre à cette Commission; le crédit demandé de 500 francs est accordé et les autres propositions adoptées conformément aux décisions de l'Assemblée préparatoire. (Voir Assemblée préparatoire, n° 9, *j*).

h) Commission du lac de Zurich ; le rapport est présenté par M. le prof. GOCKEL.

i) Société zoologique suisse ; rapporteur M. le prof. LANG, de Zurich.

Tous ces rapports sont approuvés avec des remerciements pour les Commissions et les rapporteurs et les membres de ces Commissions réélus pour une nouvelle période de 6 ans.

3. Les questions administratives étant liquidées, on passe aux travaux scientifiques :

a) M. le prof. DE TRIBOLET, de Neuchâtel, présente une étude sur Louis Agassiz et son séjour à Neuchâtel, 1832-1840.

b) M. le prof. Dr STUDER, de Berne, lit son travail : Die Bedeutung der Wirksamkeit von L. Agassiz für die Zoologie.

4. M. le Président annuel propose l'envoi d'un télégramme au fils de L. Agassiz, M. Alexandre Agassiz, directeur du Musée d'anatomie comparée de Cambridge (Etats-Unis). Accepté.

5. Après une interruption d'une demi-heure pour visiter la maison natale de L. Agassiz et prendre quelques rafraîchissements, la séance est reprise à 11 h. $\frac{1}{2}$.

M. Musy annonce que M. P. GODET, prof. et directeur du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, a fait don à la Bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles d'un album contenant 150 planches, avec plus de 3000 figures représentant les mollusques lacustres, fluviaires et terrestres du canton de Neuchâtel et des régions voisines. L'Assemblée est unanime à acclamer un don si généreux et un télégramme exprimant les remerciements de la Société helvétique est adressé à M. Paul GODET.

6. M. le Dr Ch.-Ed. GUILLAUME, de Paris, fait sa conférence sur « Les états de la matière ».

7. M. le Dr F. SARASIN, de Bâle, lit son travail: « Über die niedersten Menschenformen des sudöstlichen Asiens ».

8. M. le Dr P. CHAPPUIS présente à l'acceptation de l'Assemblée au nom du Comité central les deux propositions suivantes :

a) La Société helvétique des sciences naturelles vote des remerciements au Président du Comité annuel, M. le prof. M. Musy, et aux membres qui constituent ce Comité pour la direction si bien entendue et pour l'organisation parfaite de la session de Fribourg.

b) La Société helvétique des sciences naturelles prie le Comité annuel de bien vouloir transmettre l'expression de sa profonde reconnaissance aux autorités du canton et de la ville de Fribourg, aux amis éminents de la Société qui, comme M. le comte d'EGGIS et M. le prof. J. BRUNHES lui ont offert l'hospitalité la plus gracieuse et aux habitants de ce charmant pays pour l'accueil si cordial et si sympathique qui lui a été fait sur le sol fribourgeois.

9. M. le Président annuel présente ses remerciements à tous ceux qui ont pris part à la réunion de Fribourg, et, en particulier aux savants dont les études ont si vivement intéressé l'Assemblée; puis il déclare close la 90^e session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles.

La séance est levée à 1 heure.

Le secrétaire français :

D^r L. GOBET.

Vu et approuvé,

Pour le Comité central :

Le Président : D^r Fritz SARASIN.

Le Vice-président : Prof. Dr A. RIGGENBACH.

Le Secrétaire : Dr P. CHAPPUIS.